

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2026

N° DES-BTSATI-2026-06-002

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur
spécialité Assistance technique d'ingénieur
session 2026

La directrice du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de sa directrice ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 1998 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Assistance technique d'ingénieur ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Assistance technique d'ingénieur :

Président : Monsieur Thomas ROY, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional ;

Enseignant-chercheur : Madame Isabelle GUILLON ;

Enseignants : Mesdames Katia GOTTIN, Valérie KECH, Stéphanie MASSON, Marie-Cécile MLYNARZ et Monsieur Renaud BONAFoux.

Professionnels : Madame Marwa ELLOUMI et Messieurs William FOUCART, Guillaume LEVEL, Mondher MEJDI, Billal OSMANE.

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 16 juin 2026

Aurore COLLET

